



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E6079

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2023

ÉDITÉ LE 01/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2003

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/04/2021
65 000

Raison sociale : CORJON

ZONE D'ACTIVITÉ DE LA MIRANDETTE
32140 MASSEUBE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUCH 444 857 551

Siret : 444 857 551 00030

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0042335

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 573891/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 573891/0

Téléphone : 05 62 66 23 36

Fax : 05 31 60 30 97

Portable : 06 84 96 15 68

Site Internet :

E-mail : sarlcorjon@orange.fr

Responsabilité légale :

CORJON GUY PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/10/2022

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	25/09/2019
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	15/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	15/12/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/12/2021
o Isolation des combles perdus	15/12/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.